MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
Code produit	ELN-0034-000
UFI :	GXR1-300W-X00H-HF3Y

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LEVEST
13 Rue George Auric
CAP 19
75019 PARIS France
Téléphone : +33148150145
Remi MENDIBOURE : +33663024189 remi@roykin.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : P-menthan-3-one (CAS No.: 10458-14-7) | Isomenthone (CAS No.: 491-07-6) | Cineole (CAS No.: 470-82-6) | Trans-hex-2-enal (CAS No.: 6728-26-3) | Propane-1,2-diol (CAS No.: 57-55-6) | 1,2,3 Propanetriol (CAS No.: 56-81-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Propane-1,2-diol	n°CAS : 57-55-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 200-338-0	> 70 - <= 80	Not Classified	Non applicable
1,2,3 Propanetriol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE : N°CE : 200-289-5	> 15 - <= 25	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d´identification UE : N°CE : 218-690-9	> 1 - <= 1,5	Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
P-menthan-3-one	n°CAS : 10458-14-7 Numéro d´identification UE : N°CE : 233-944-9	> 1 - <= 1,5	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 207-727-4	> 0,1 - <= 1	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Cineole	n°CAS : 470-82-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 207-431-5	> 0,1 - <= 1	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Trans-hex-2-enal	n°CAS : 6728-26-3 Numéro d´identification UE : N°CE : 229-778-1	> 0,1 - <= 1	Acute Tox. 3 Dermal - H311 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
(R)-p-mentha-1,8-diène	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d´identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119529223-47	> 0,1 - <= 1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Facteur M: / 1
carvone (ISO); 2-méthyl-5-(prop-1-en-2-yl)cyclohex-2-en-1-one	n°CAS : 99-49-0 Numéro d´identification UE : 606-148-00-8 N°CE : 202-759-5	> 0,1 - <= 1	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Linalool	n°CAS : 78-70-6 Numéro d´identification UE : N°CE : 201-134-4 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474016-42-XXXX	> 0,1 - <= 1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- En cas d'inhalation excessive, transporter la personne hors de la zone contaminée. - Veiller à un apport d'air frais. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical ou contacter un CENTRE ANTIPOISON
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. En cas de trouble, consulter un ophtalmologiste. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir. - Si la quantité ingérée est importante, appeler un medecin, ou un CENTRE ANTIPOISON, pour juger de l'oportunité d'une surveillance et d'un traitement ulterieur. Montrer l'etiquette

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des irritations, rougeurs, sensations de brulûre, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarhées, maux de tête, transpiration, faiblesses, vertiges, confusion, douleurs.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Un ou plusieurs composants sont susceptibles de provoquer une réaction allergique.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO_2) - Mousse - Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Assurer une aération suffisante. - Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Recueillir mécaniquement et éliminer selon la règlementation en vigueur. - Rincer abondamment avec de l'eau.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Éviter de: Contact avec la peau - Éviter de: Contact avec les yeux

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides combustibles.
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux
- Entreposer dans un local frais et aéré. Stocker dans le fût ou le container d'origine plein et fermé pour eviter les excès d'oxydation. Stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir à l'ecart de l'air et de la lumière.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

Propane-1,2-diol (57-55-6)			
Type	**Valeur**	**Utilisateur**	**Effet**
DNEL long terme par inhalation	168 mg/m3	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	50 mg/m3	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	10 mg/m3	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	260 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	26 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	572 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	57,2 mg/kg		
PNEC sol	50 mg/kg		
PNEC station d´épuration (STP)	20000 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments et les boissons.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Porter les gants de protection homologués



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	incolore	Odeur	Fraiche

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	> 60 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d’explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1,069 < V < 1,077
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Eviter le contact avec les agents oxydants.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée
	- Un ou plusieurs composants sont susceptibles de provoquer une réaction allergique.
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé
Cancerogénité	- Non classé
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
	- données manquantes
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
Danger par aspiration	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification
Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU
Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport
Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage
Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement
Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Non applicable

MENTHE DOUCE E-liquide 00 mg/ml

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	05/04/2023		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** *** ***